Zeitschrift: Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française

Herausgeber: Le messager suisse

Band: - (1995)

Heft: 78

Rubrik: Jeu concours élections du Conseil national

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 30.09.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

L'art paysan en Suisse

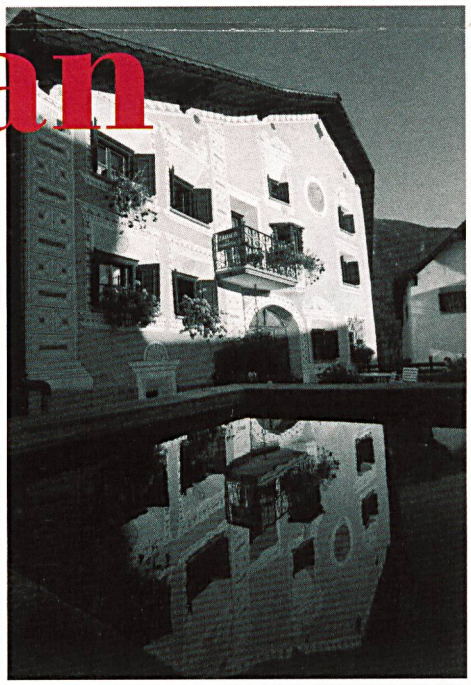

Nous avons tous rêvé devant ces armoires et ces coffres de mariage suisses, portants envois, dates ou vœux en lettres gothiques savamment ornées, devant ces panneaux reproduisant fleurs des Alpes ou scènes villageoises, devant ces montants de meubles imitant le marbre ou des essences précieuses.

L'art paysan suisse est né de l'isolement des villages et des fermes, de l'absence de contact avec la civilisation évoluante et cultivée des villes, de la modestie, voire de la rusticité des moyens disponibles et d'un profond désir d'expression interne dans un milieu où l'on parle peu parce que l'on s'est déjà tout dit et parce que la nature, par sa grandeur, oblige au repli sur soi.

La peinture paysanne ne se révèle pas seulement sur les meubles, objets usuels ou lambris des salles communes, elle nous a aussi donné de nombreux artistes ayant réalisé, dans cet art naïf, portraits et paysages. Certaines œuvres sont signées et datées, d'autres anonymes comme le sont les icônes. Avec des moyens et des techniques frustes, les portraits sont saisissants d'expression et de vie, et comment montrer une montée à l'alpage s'allongeant sur des centaines de mètres sans utiliser la technique des "poyas" où paysages, chalets, hommes et animaux se déroulent comme un pimpant jeu de l'oie ?

Nous y ferons un tour à l'occasion d'un prochain numéro.

Jeu concours ÉLECTIONS du Conseil national

Bienvenue au Palais du Parlement ! Comme vous le savez sans doute, le 22 octobre sera le jour de l'élection du Conseil national. Ce sera aussi dans la plupart des cantons le jour de l'élection des députés qui seront envoyés au Conseil des Etats. Les Services du Parlement ont décidé à cette occasion d'organiser un grand jeu-concours, et vous invitent à répondre aux questions suivantes.

Parmi les bonnes réponses (selon les chiffres du rapport du Conseil fédéral au Conseil national sur les élections du Conseil national pour la 45e législature) seront tirés au sort cinq gagnants qui auront le privilège d'être admis au cœur même de la vie parlementaire, puisqu'ils assisteront en direct à la séance inaugurale du Conseil national et à l'élection du Bureau du Conseil des Etats. Ils auront d'autre part la possibilité de s'entretenir avec les députés. Cette journée s'achèvera par un dîner qui leur sera offert par les Services du Parlement.

- **Combien de femmes seront élues au Conseil national ?**
- **Le canton de Zurich parce qu'il est le plus peuplé, est celui qui envoie le plus de conseillers nationaux à Berne. Combien en envoie-t-il ?**
- **Les cantons d'Uri, d'Obwald, de Nidwald, de Glaris et d'Appenzell-Rhodes-Intérieures, parce qu'ils sont les moins peuplés, sont ceux qui envoient le moins de conseillers nationaux à Berne. Combien chacun d'eux en envoie-t-il ?**
- **Quel sera le taux de participation pour toute la Suisse ? (1991 : 46,04 %).**

Vous avez jusqu'au 16 octobre 1995 pour participer au jeu-concours. Les gagnants seront avisés par courrier. Les participants admettent les conditions du concours. Le recours judiciaire est exclu.

Réponses à renvoyer à : ***Services du Parlement - Service d'information - Palais du Parlement - 3003 Berne***